



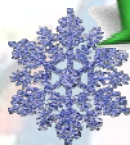
# HénonMag

N° 3  
Hiver  
2014/2015

*Journal d'information de la commune d'Hénonville*



# Bonne Année



### **Citation :**

Les passions amorties dégradent les hommes extraordinaires. La contrainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature. Voyez cet arbre ; c'est au luxe de ses branches que vous devez la fraîcheur et l'étendue de ses ombres : vous en jouerez jusqu'à ce que l'hiver vienne le dépouiller de sa chevelure. Plus d'excellence en poésie, en peinture, en musique, lorsque la superstition aura fait sur le tempérament l'ouvrage de la vieillesse.

*Diderot*





## Le mot du Maire

Une nouvelle année vient de s'écouler et l'équipe chargée de la conception du bulletin municipal vous propose un nouveau numéro, le premier de 2015.

Je veux avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui ont traversé cette année dans la douleur causée par la disparition d'un être cher, la maladie ou la perte de leur emploi.

Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus pour leur confiance, les associations, les commerçants et artisans pour leur dynamisme et le personnel des services techniques, administratifs et scolaires.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Gérard Pacaud



## Liste des prochains événements à Hénonville :

### Février 2015



**TOURNOI DE PETANQUE OFFICIEL** : le 8 Février 2015 au château

En Triplette. 4 euros par personne. Ouverture à 13h30 et jet du but à 14h30.

**CONTES AU CHATEAU D'HENONVILLE** : Si vous avez entre 5 et 105 ans et que vous aimez les histoires, prenez votre coussin le plus confortable et rendez-vous le dimanche 8 février 2015 à partir de 15h au château. L'Ecole Buissonnière a invité la compagnie cergysoise « les Toqués du Conte » pour vous faire voyager le temps d'un après-midi vers d'autres horizons...L'entrée est gratuite mais il est conseillé de réserver au 06.20.90.31.15.

**ZUMBA LOVE** : le 14 février 2015 de 14h30 à 16h au gymnase.

Tarif pour l'après midi : 10 euros. Buvette sur place. Dress code : rose et noir

Obligatoire : Baskets propres dans un sac et une bouteille d'eau.

Ouverture des portes 14h. Pré inscription au 07 82 25 59 75 (Marie-Claire)

Ouvert à tous et à toutes même les novices. 2 professeurs seront présents pour vous aider à bouger au rythme du merengue, de la salsa, du hip hop, de la cumbia et de bien d'autres danses.

Vous serez prêts pour votre soirée en amoureux !

## Le 1er mariage de notre maire



Il était une fois dans un joli village de l'Oise, un maire qui attendait fébrilement les premiers époux qu'il allait unir pour la vie. C'est sous un soleil radieux en cette journée du 18 Octobre 2014 que nos amoureux Mr Lary Cyril et Melle Bermejo Cynthia sont arrivés en calèche sur la place de la mairie où s'étaient regroupés famille et amis. Lors de la cérémonie l'émotion était palpable et les sourires reflétaient la joie de chacun. Félicitations aux heureux mariés et bravo à notre maire qui a brillamment passé son baptême de l'union.  
Chrystelle Lesobre



## Détecteurs de fumée

A partir du 8 mars, les détecteurs de fumée seront obligatoires dans vos maisons, pour vous aider dans cette démarche indispensable à votre sécurité et celle de votre famille, la mairie en tiendra un par foyer norme nf gratuitement à votre disposition (une date vous sera communiquée Prochainement).

A savoir que selon votre logement, il en faudra certainement plusieurs, les autres seront à votre charge.



## Etat Civil

(déclarés en mairie)

Naissances : Bienvenue!

**GUNDUZ Rabia** Née le 9 Novembre 2014

**SOVET TELLIER Raumanne**, Christine, Danielle née le 25 Novembre 2014

**PERREIRA ROBERT Théo** né le 22 Décembre 2014

**GIROUX Nolan**, Frédéric, Jean né le 23 Décembre 2014





## LES COMMISSIONS

Suite des différentes commissions communales, aujourd'hui nous allons nous attarder sur :

### La commission des travaux

#### Son rôle et ses fonctions :

Cette commission est chargée de mener les études préalables aux différents projets d'aménagements. Elle propose des réponses adaptées aux projets en question, les décisions revenant au conseil. Elle se charge également du suivi des travaux éventuels et assure le contact avec les entreprises intervenantes.

Elle se réunit chaque fois que nécessaire

#### Sa composition – élus référents

Mickaël MAUBERT  
Chrystelle LESOBRE

François DOUTRELEAU  
Philippe DELACOUR

Sébastien FAUCHER



## Liste des associations à Hénonville

**Club pétanque Hénonville** : DEFERT Michel  
11 bis rue du mesnil, 60119, HENONVILLE  
03 44 49 87 93, [armel.defert@free.fr](mailto:armel.defert@free.fr)



**Club omnisport d'hénonville** : EMERIAU Georges  
27 rue bamberger, 60119 HENONVILLE  
06 27 88 60 06, [c.o.h@free.fr](mailto:c.o.h@free.fr)

**Les Amis du château** : SORET Eric  
34 rue Bamberger, 60119 HENONVILLE  
03 44 49 80 33, [amis.chateau.henonville@gmail.com](mailto:amis.chateau.henonville@gmail.com)

**Shotoka Henonville Club** : GOTHON Raymond  
8 rue de picardie, 60110, AMBLAINVILLE  
03 44 22 15 75, [jeanfrancois.billey@sfr.fr](mailto:jeanfrancois.billey@sfr.fr)



**Dance Planet Earth** : DEFERT Marie Claire  
10 rue des groseilliers, 60119 HENONVILLE  
07 82 25 59 75, [marieclaire.defert@free.fr](mailto:marieclaire.defert@free.fr)

**Association Judo Club Hénonvillois** : DOMENGE Cyril  
40 rue du moulin, 60119 NEUVILLE BOSC  
06 03 23 24 74, [cyril.domenge@fr.glory-global.com](mailto:cyril.domenge@fr.glory-global.com)

**L'école buissonnière** : MAUBERT Elsa  
31 rue talon, 60119 HENONVILLE  
[ecole.buissonniere.henonville@outlook.fr](mailto:ecole.buissonniere.henonville@outlook.fr)

**Associations des anciens combattants** : GALBRUN Bernard  
9 rue du trompe panier, 60119 HENONVILLE  
03 44 49 86 31, [arlette.galbrun@orange.fr](mailto:arlette.galbrun@orange.fr)



**Société de chasse d'Hénonville** : LEGROS Jean Marc  
1 rue des groseilliers, 60119 HENONVILLE  
03 44 49 80 30

**Club de l'automne** : GALBRUN Bernard  
9 rue du trompe panier, 60119 HENONVILLE  
03 44 49 86 31, [arlette.galbrun@orange.fr](mailto:arlette.galbrun@orange.fr)

**Association Sportive d'Hénonville** : SAILLARD Vivien  
47 rue d'heurcourt, 95810, BERVILLE  
07 61 12 92 86, [vsaillard@orange.fr](mailto:vsaillard@orange.fr)

**Bien Vivre à Hénonville** : LAFONTAN Claude  
12 rue de la chaînée, 60119, HENONVILLE  
03 44 49 83 08



## Tour d'horizon des changements en 2015

Comme à chaque passage d'une année à l'autre, l'exercice à venir réserve son lot de hausses, de revalorisations, de nouveaux dispositifs sociaux ou fiscaux...

(Certaines mesures s'appliqueront sous réserve de validation par le Conseil Constitutionnel).

### EMPLOI

**Smic** : Le salaire minimum interprofessionnel de croissance (smic) est revalorisé de 0,8 %. Le montant horaire brut est porté à 9,61 €, soit 1 457,52 € brut mensuels (1143 € net) pour 35h.

**RSA** : Le revenu de solidarité active (RSA) « socle » augmente de 0,9 % : de 509,30 € à 513,88 € pour une personne seule, de 763,95 € à 770,82 € pour une personne seule avec un enfant, de 916,74 € à 924,99 € pour une personne seule avec 2 enfants, de 1 069,53 € à 1 079,14 € pour un couple avec 2 enfants.

**Fonctionnaires** : Les agents de catégorie C de la fonction publique, bénéficient au 1er janvier 2015 de 5 points d'indice supplémentaires. Cela représente pour 2015 une augmentation de 277,81 € brut annuel.

**Compte pénibilité** : Le compte pénibilité entre partiellement en vigueur, il permet aux salariés ayant exercé des métiers pénibles de pouvoir se former, travailler à temps partiel ou partir plus tôt à la retraite.

**CICE (suite)** : La deuxième étape du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) porte la baisse du coût du travail de 4 % à 6 % sur les salaires allant jusqu'à 2 800 euros nets/mois (9 % dans les DOM).

**Le pacte de responsabilités** : « Zéro charge » au niveau du Smic (l'employeur ne paiera plus aucune cotisation de sécurité sociale), une baisse des cotisations pour les travailleurs indépendants et la suppression pour 200 000 entreprises de la C3S (taxe calculée sur le chiffre d'affaires) qui doit disparaître d'ici à 2017.

**Emploi à domicile** : L'abattement forfaitaire sur les emplois à domicile est porté de 75 centimes par heure à 1,50 € (pour la garde d'enfant de 6 à 13 ans) dans la limite de quarante heures par mois.

**Chèque Santé** : Les entreprises peuvent offrir à leurs salariés un chèque santé : c'est une carte cadeau pour la santé ou le bien-être. 156 € maximum par salarié et par an.

**Formation** : Le compte personnel de formation (CPF) remplace le droit individuel à la formation. Les heures de formation sont attachés à la personne durant toute sa vie professionnelle. Elles demeurent acquises en cas de changement de situation professionnelle ou de perte d'emploi.

### RETRAITES

**Retraites complémentaires Arrco et Agirc** : Les taux de cotisation Arrco et Agirc augmente de 0,1 point.

**Retraite progressive** : Le droit à bénéficier de la retraite progressive est désormais acquis à partir de 60 ans, à condition de totaliser 150 trimestres validés. Le temps de travail ne doit pas excéder 80 % d'un temps plein. Le salarié continue de percevoir son salaire sur la base de la durée de son temps de travail, complété par une fraction de sa retraite pour conserver un revenu équivalent.

**Cumul ASPA** : Le cumul de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) avec une petite activité rémunérée est désormais possible (sous conditions). Rappelons que l'ASPA représente 800 €

**CSG retraités** : C'est le revenu fiscal de référence, (sur l'avis d'imposition), et non plus l'impôt acquitté, qui sert de critère pour appliquer aux pensions la CSG réduite 3,8 %, en dessous de 13 900 € pour une part ou de 21 322 pour deux, ou pleine 6,6 % au-dessus. 460 000 contribuables retraités, bénéficiant de déductions fiscales importantes, devraient passer du taux réduit au taux plein.

### FAMILLES

**Allocations familiales** : Elles sont divisées par deux au-delà de 6 000 € de revenus par mois pour un foyer avec 2 enfants et par quatre au-delà de 8 000 €, seuils augmentés de 500 € par enfant en plus.

**Congé parental** : La loi égalité hommes-femmes a porté le congé parental, de six mois à un an maximum dès le 1er enfant, à compter des enfants suivants, nés après le 1er janvier 2015, la durée est maintenue à trois ans au total pour le couple, à condition que chaque parent en prenne une partie.

**Prestations familiales** : Les plafonds des prestations familiales sont revalorisés de 0,7 %.





**Plafond de la sécurité sociale 2015** : Le plafond de la sécurité sociale (PSS) qui sert de référence pour le calcul de certaines prestations est revalorisé de 1,3%, il est de 38 040 € contre 37 548 € en 2014.

## IMPOTS

**Impôt sur le revenu 2015** : Suppression de la première tranche pour que les ménages les plus modestes : De 9 690 à 26 764€ : 14%, de 26 764 à 71 754€ : 30%, de 71 754 à 151 956€ : 41%, plus de 151 956€ : 45%

**Redevance audiovisuelle** : La contribution à l'audiovisuel public augmente de 3 euros en métropole et est portée à 136 euros. En Outre-mer, la hausse est limitée à 1 euro, pour une redevance de 86 euros.

## TRANSPORTS

**Carburant** : Hausse de 2 centimes par litre de la taxe intérieure de consommation des produits énergétiques (TICPE) et hausse de 2 centimes de la taxe carbone sur le diesel et les autres carburants.

**SNCF** : Les tarifs de la SNCF augmentent jusqu'à 2,6 % sur les billets sans réservation pour les TER et Intercités et avec réservation obligatoire pour les Intercités ou TGV. Les réductions, abonnements et forfaits étudiants, élèves et apprentis et les Prem's ne sont pas affectés.

**Transports en commun franciliens** : L'augmentation de 2,9 % en moyenne du coût des transports, précède l'arrivée du passe Navigo à tarif unique (70 €) pour toutes les zones, prévu pour septembre 2015 :

**Navigo Zone 1-2** + 4,3% à 70€, **Zone 1-3** : 89,20 €, **Zone 1-5** : 116,50 €

**Ticket T+** à l'unité : 1,80 €, le carnet de 10 à 14,10 €. Cette revalorisation est supérieure à la hausse de l'inflation. Si la TVA sur les transports passe à 5,5% : il y a une chance qu'il n'y ait pas de hausse en 2016 !

## VIE QUOTIDIENNE

**Prix des taxis** : Le prix de la course des taxis est majoré de 1% et pourront être arrondis au centime d'euro supérieur. La prise en charge en gare, aéroport ou le supplément bagage, animaux peuvent être aussi majorés de 1%. Le tarif minimum d'une course (avec suppléments compris) est de 7 €.

**Augmentation des journaux quotidiens en 2015** : Mauvaise nouvelle pour les lecteurs, les quotidiens ont augmenté de 10 à 20 centimes au 1er janvier 2015 : cela ne va aider à booster les ventes : Le Monde de 2 € à 2,20 €, Le Figaro de 1,80 € à 2 €, Le Parisien de 1,10 € à 1,20 €, Libération de 1,70 € à 1,80 €

**Bisphénol A** : La présence de ce composant chimique (perturbateur endocrinien) très répandu est interdite à compter du 1er janvier dans tous les contenants alimentaires.

**Détecteur de fumée** : A partir du 8 mars, toutes les habitations devront être équipés d'un détecteur/avertisseur autonome de fumée. L'achat et l'installation sont à la charge du propriétaire du logement.

**Accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées** : Une loi de 2005 prévoyait que tous les établissements recevant du public (hôtels, écoles, gymnases, mairies, etc.), les transports, les voiries, seraient accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite avant le 1er janvier 2015. La mise en conformité ayant tardé, de nouveaux délais sont prévus.

**Timbres** : Le timbre rouge est passé de 0,66 à 0,76 € soit 15% de hausse et le vert de 0,61 à 0,68 €. La hausse est limitée à 5% pour le courrier d'entreprises, permettant d'afficher une "moyenne" inférieure de 50% à la hausse réelle pour l'utilisateur... Mais les plus fortes hausses sont les tarifs ecopli (66c contre 59c en 20g), les lettres de 100 à 250g (de 2,10€ à 2,50€ soit + 20%) le tarif de la lettre 20g Monde (hors Europe) passe de 98c à 1,20€ soit 22% de hausse. On notera la suppression pure et simple de la gamme des colis économiques vers l'étranger (ce qui explique la faible hausse affichée des tarifs colis vers l'international).

**Donation, immobilier** : Les donations de logements neufs aux enfants et petits-enfants, avant fin 2016, bénéficient d'un abattement de 100 000 €, comme les donations de terrains jusqu'à fin 2015, à condition qu'ils soient ultérieurement construits. Il sera possible de louer à ses enfants ou à ses parents sans perdre l'avantage fiscal du dispositif Pinel, à condition d'avoir acheté ce bien à compter du 1er janvier 2015 et de respecter les plafonds de loyer et de ressources. L'engagement de location minimale passe à six ou neuf ans, avec un taux de réduction d'impôt de 12% pour six ans, 18% pour neuf ans.

2015

Léopold Meurier





## C'ÉTAIT YA PAS SI LONGTEMPS

### Marché de Noël

Le Château s'était fait beau pour recevoir tous ses visiteurs. L'équipe des conseillers municipaux avait sorti ses muscles pour aider 24 exposants, 31 stands (associations comprises) et servir à la buvette. Pour cette première sans feu d'artifice ce n'était pas si mal. Les exposants étaient heureux, souriants, sympathiques et tout s'est bien déroulé. Les amis du château ont décoré la grille de l'entrée, le club de football et notamment Mr Saillard s'est occupé de la sécurité du château, l'école buissonnière a assuré avec des photos gratuites du père Noël qui s'est prêté avec énormément de gentillesse au jeu tout le week-end, Mr Huîtres a mis de l'ambiance. La Paëlla de Mr le Maire a été très appréciée, il n'en restait plus grand-chose. J'espère que les Hénonvillois ont trouvé leur bonheur. Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé pour que ce marché de Noël ait lieu, (associations et bénévoles). Mélanie Romiguiere

"Le 20 décembre dernier a été réalisée la distribution par le conseil municipal des colis de nos anciens"

### Noël des enfants

C'est au château, le samedi 13 Décembre 2014, que les enfants d'Hénonville ont pu apprécier la toute nouvelle formule du « Noël des enfants » mise en place par la municipalité cette année, bousculant notre habituel feu d'artifice à l'issue du marché de Noël auparavant.

En effet, la prestation de la troupe Chrysalide, sous la forme de conte, danse et chant a quelque peu défrayé la chronique et les enfants ne sont pas prêts d'oublier cette version quelque peu revisitée du « Petit Chaperon Rouge », une bonne façon également pour leurs parents de revoir leur classique.

Le Père Noël n'a pas manqué son entrée et a distribué quelque 70 sachets de chocolats et sucreries à chaque enfant présent, avant de se régaler autour du buffet de viennoiseries et gourmandises préparées par notre boulangerie.

Entre deux friandises, un atelier ballons à gonfler a même diverti les plus grands.

Bref tout y était pour faire de ce moment de fête pour les enfants accompagnés de leurs parents, un moment convivial, de partage, de nostalgie pour les contes oubliés, et un moment gourmand, nous donnant un avant-goût des fêtes de fin d'année.

Ce spectacle a également été proposé aux communes de Monts et Neuville Bosc le dimanche, une façon originale de mutualiser les idées.

Vivement Noël prochain !!



### Commémoration du 11 novembre Inauguration de l'arbre du centenaire

De nombreux habitants et anciens combattants étaient présents devant le monument aux morts au cimetière en ce jour du 11 Novembre. Après un discours prononcé par monsieur le maire et le président des anciens combattants, vint l'énumération des Hénonvillois morts durant les guerres, puis dépose de gerbes par la municipalité et les anciens combattants. Les participants se dirigèrent ensuite vers le "chemin de Marines", devant un chêne nouvellement planté par l'association " Les Amis du Château d'Hénonville". Eric Soret, président de l'association rappelle qu'à cet endroit précis succombèrent de jeunes hommes le 30 Août 1944 lors de la libération d'Hénonville, et qu'un arbre appelé l'Arbre de la Libération aujourd'hui disparu lors d'une tempête marquait ce lieu ; ce nouvel arbre ayant pour vocation d'unir dans la mémoire le 70 ème anniversaire de la Libération et le début du Centenaire de la 1ère Guerre Mondiale.

Après la Marseillaise entonnée par la chorale "La Chanteleine", il a été demandé à monsieur le maire accompagné de deux enfants de l'école de couper le ruban tricolore.

L'inauguration terminée, la municipalité invitait les participants autour d'un vin d'honneur au Centre de Loisirs.





# Karaoke

## KARAOKE DE L'ÉCOLE BUISSONNIERE (22/11/2014)

Une première réussie pour cette soirée qui a réuni environ 80 personnes au centre de loisirs. Avant de pousser la chansonnette, les participants avaient la possibilité de se restaurer autour d'un repas campagnard avec au menu : soupe et compote « maison » ainsi que des tartines de rillettes sarthoises. Ensuite petits et grands ont repris en chœur les airs de leurs chanteurs préférés.

## RECOLTE DES BOUCHONS 2008—2014



Un geste simple signe d'une forte solidarité, merci pour votre implication.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
HENONVILLE	208 kg	1123 kg	731 kg	647 kg	1200 kg	600 kg	830 kg
AUCHAN			1800 kg	1757 kg	1424 kg	1100 kg	1192 kg
FAURECIA			25 kg	120 kg	142 kg	193 kg	167 kg
<b>TOTAL</b>	<b>208 KG</b>	<b>1 123 KG</b>	<b>2 556 KG</b>	<b>2 524 KG</b>	<b>2 768 KG</b>	<b>1 893 KG</b>	<b>2 189 KG</b>



Dans les 830 kg d'Hénonville : il y a les vôtres, ceux des pompiers du Val d'Oise, différents clubs de sport, maternité de Pontoise et Poissy, collègue Immaculée de Méru etc...

230 kg de plus qu'en 2013, je ne dirai qu'un seul mot ou 2 : bravo, enfin et surtout **MERCI !!!!!**  
Je ne manquerai pas de vous faire un compte-rendu de notre prochaine réunion qui déterminera probablement à qui nous délivrerons le prochain chien et surtout quand aura lieu une démonstration de chiens d'assistance que nous avons financés.

C'est bien là que tout prend un sens, mettre les bouchons de côté et les déposer le lundi dans les poubelles prévues à cet effet devant la Mairie de 7h30 à 19h, c'est prouver qu'ensemble nous pouvons réaliser de jolies choses.

Sophie LUSSON



## Aménagements et travaux



**Terrain de foot** : L'Installation des bancs de touche et les travaux de réfection des surfaces sont terminés, les buts ont été remplacés et testés par un organisme agréé.

**Sécurisation du château** : mise en place de grilles de protection afin d'éviter les chutes dues au dénivelé important côté accès chaufferie...



**Décoration du château** : Sachant que le prix d'achat est à peine supérieur au prix d'une location, la municipalité a décidé d'acquérir 4 spots LED.

## Travaux à venir

**Mise en place de jardinières** sur le parking du cimetière pour interdire le stationnement des camions.

**Réfection de l'ensemble des bancs** de la commune et taille en rideau des arbres de la place.

**City stade** : La municipalité a déposé une demande de candidature auprès du conseil général

**Complexe sportif** : Aménagement du parking

**Ecole** : Pour les nouvelles inscriptions, il est demandé de bien vouloir se faire connaître en mairie dès le mois de mars afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants avec notre prestataire pour la rentrée 2015-2016.

## Embellissement du village :

Dans le cadre de l'embellissement du village nous invitons les Hénonvillois à préparer le fleurissement de leur habitation pour le printemps. La mairie s'occupera de fleurir les rues, ce qui donnera un peu plus d'avenant à notre commune. Il est également demandé de faire en sorte que **tous** les déchets traînant devant les habitations soient ramassés et non laissés à la vue de tout le monde.



## Infos pratiques, commerces et administrations :

**Mairie** : ouverte à tous de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Tel : 03 44 49 85 21

**La poste** : ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 11h30.

### Commerces

**La grange aux pains** : ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis, samedis de 7h à 13h30 et de 15h30 à 20h. Le dimanche de 7h à 13h30.

Pour toute commande appeler le : 03 44 47 14 66

**Le 421 bar-tabac-loto** : ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 7h à 20h. Le samedi de 8h à 20h. Le dimanche de 8h à 13h.

**Au sens zen/villa royale Spa** : ouvert les lundis, mardis, jeudi, vendredis de 10h à 19h. Et le samedi de 10h à 18h. Tel 03 44 05 41 29

**Graineterie Mr SORET** : ouvert les mardis, mercredis, vendredis, samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le dimanche de 9h à 12h Tel : 03 44 08 93 19

### Les Marchés

**Méru** : Vendredi et Dimanche matin

**Villeneuve les sablons** : Mardi après midi

**Grisy-les Plâtres** : Jeudi après midi

**Saint Crépin-Ibouvilliers** : Samedi matin

**L'Isle Adam (Marché bio)** : place du Tillé Samedi matin

### Garde des enfants

Vous pouvez également inscrire vos enfants pour les vacances scolaires et/ou les mercredis dans les centres de loisirs suivants :

**Ambainville** : 03 44 22 04 29

**Villeneuve-les-sablons** : 03 44 22 32 23

**Lormaison** : 03 44 08 69 74

### Collecte des déchets

Tous les **mardis** ( à sortir le lundi soir) : ordures ménagères, poubelle jaune.

Un **jeudi sur deux** : les verres les 22 janvier, 05 et 19 février...

Pour **les encombrants** il faut appeler le 03 44 46 38 26, un rendez-vous sera donné dans les 15 jours.

### Cérémonies

Messe le 1er dimanche du mois à 9h30 à l'Eglise d'Hénonville : 01 février et 01 mars 2015

### Civisme

**Les feuilles, le verglas, la neige.... pensez à nettoyer le trottoir qui est devant votre porte, la commune n'en est pas responsable.**

### Chiens

Nous rappelons que les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de faire faire leurs besoins à ces derniers dans le caniveau, pas sur la place du château et loin des pas de porte.

2 distributeurs de « toutounette » (petit sac en plastique pour ramasser le cadeau déposé par « Médor ») sont à votre disposition.

C'est une question de paix entre voisins. Merci.

### Stationnement

Le stationnement ne devrait pas se faire sur les trottoirs dans la mesure du possible. Il serait bon que ceux qui ont la possibilité de mettre leur voiture dans une cour ou un garage le fassent. Des parkings sont à votre disposition. Les rues de notre village ne sont pas larges il est parfois difficile d'y circuler à pied ou avec des poussettes.

### Message de la rédaction :

HénonMag est votre journal communal, c'est avec vous qu'il se fait. N'hésitez pas à nous envoyer des informations, articles ou suggestions qui pourraient l'alimenter.

### Contacts :

Mairie d'Hénonville, ou par mail : [mairie.henonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.henonville@wanadoo.fr)

